

ACCOMPAGNEMENT

La cellule de rentrée : l'académie de Bordeaux aux côtés des chefs d'établissement

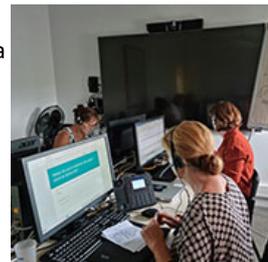
Mise en place du 21 août au 30 septembre, la cellule de rentrée a répondu aux très nombreuses sollicitations des chefs d'établissement et des enseignants contractuels. Elle a fait le lien entre les besoins des établissements, les souhaits des enseignants contractuels et a permis aux gestionnaires du remplacement de se consacrer aux affectations dans les établissements pour la rentrée scolaire.

L'organisation de la cellule de rentrée a fait l'objet de plusieurs séances de travail avec la DSI, pour le paramétrage technique de la plateforme téléphonique, mais aussi pour la mise en place d'un fichier partagé entre la cellule et les gestionnaires, ce qui a permis de prioriser les urgences.

L'objectif principal de cette cellule était d'apporter les réponses adaptées aux demandes des chefs établissements concernant la prise en charge effective de leurs besoins de remplacement et d'assurer le suivi de leur demande.

6 agents contractuels ont été recrutés pour cette mission. Ces agents ont bénéficié d'une formation assurée en interne par la DPE pendant 2 jours avant l'ouverture de la cellule de rentrée. 2 chefs d'établissements ainsi que la cheffe de bureau, Muriel Miller, sont intervenus en appui sur les questions qui nécessitent une plus grande expertise. Cette organisation a contribué à une meilleure réactivité ainsi qu'une meilleure compréhension de l'ensemble des besoins.

La cellule de rentrée a reçu en moyenne 200 appels par jour, avec des pics intenses de 450 appels un peu après la rentrée.



RECRUTEMENT

L'académie de Bordeaux au plus près des candidats



La cellule de recrutement, mise en place au printemps dernier, a pour mission d'améliorer le recrutement contractuel, en lien avec les services de gestion des personnels enseignants, administratifs, techniques, santé et sociaux.

Les axes de travail sont doubles, il s'agit d'abord de rendre plus visible des opérations de recrutement, mais aussi de valoriser et de faire connaître les métiers de l'Éducation nationale. A ce titre, la cellule travaille les partenariats avec les acteurs de l'emploi, les universités, et les collectivités locales. En interne, un travail de rédaction des offres est également mené.

Les équipes associées à la cellule de recrutement ont par exemple mené les actions suivantes au cours des derniers mois :

- Participation au "Village des recruteurs", en septembre : présentation des métiers à environ 110 personnes en recherche d'emploi.
- Actions d'information auprès des conseillers Pôle emploi, des demandeurs d'emploi, dans les 5 départements de l'académie en lien avec les DRH de proximité; 150 demandeurs d'emplois étaient connectés pour le

webinaire dans les Pyrénées Atlantiques.

- Partenariat avec l'APEC et présentation de nos métiers mi septembre devant 25 cadres en parcours de reconversion.

☑ AGENDA SOCIAL

Revalorisation de personnels

Nouvelle vague de revalorisation indemnitaire concernant les corps suivants : personnels ITRF (ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation), personnels infirmiers, médecins scolaires et adjoints administratifs.

Cette revalorisation est rétroactive au 1er janvier 2023, les gains annuels à minima seront les suivants :

- + **675€** pour les adjoints administratifs
- + **400€** pour les personnels infirmiers
- + **2000€** pour les médecins de l'éducation nationale
- **Entre 675€ et 2000€** pour les ITRF

Le travail de revalorisation a été présenté aux organisations syndicales le 3 octobre 2023 en concertation avec les académies de Limoges et de Poitiers.

CDIsation des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Suite à la parution du décret du 13 juillet 2023, les personnels AESH se voient proposer, sous certaines conditions, un CDI après trois années d'exercices. Au mois de septembre 2023, ce sont 2721 AESH qui ont été CDIsés dans l'académie de Bordeaux.

Par ailleurs, depuis septembre 2023, les AESH bénéficient de :

- la nouvelle grille de rémunération des personnels AESH conformément à l'arrêté du 13 juillet 2023.
- l'indemnité de fonction des personnels AESH conformément au décret n°2023-598 du 13 juillet 2023 et à l'arrêté du 13 juillet 2023.

A cet effet, depuis le 1er septembre 2023, les services de gestion des personnels AESH de l'académie se réorganisent :

- Les personnels AESH employés par le lycée Montesquieu restent gérés par le SAM du rectorat de Bordeaux (gestion administrative et financière).
- Les personnels AESH employés par la DSDEN 33 sont gérés par la DGIP de la DSDEN 33 (gestion administrative et financière).

🔍 ZOOM SUR UN MÉTIER

"En immersion" : un nouvel épisode !

L'académie de Bordeaux a lancé il y a quelques mois une série de vidéos : "En immersion" dans le quotidien des agents. L'objectif ? Valoriser les parcours et promouvoir les métiers !



Pour ce nouvel épisode, nous nous sommes rendus à l'école élémentaire Barbey à Bordeaux afin de rencontrer sa directrice Emanuelle CEAUX et en apprendre plus sur son métier et ses missions.
Accéder à la série : ac-bordeaux.fr

➔ ACTUALITÉS

Revalorisation de la prise en charge du transport



Le taux de prise en charge des abonnements a été revalorisé et passe à 75% grâce au décret 2023-812 du 21 août dernier.

Cette revalorisation prend effet au 1er septembre et sera visible sur les paies d'octobre et novembre

La circulaire transport prend en compte ce nouveau taux et va bientôt paraître.

Des nouveaux dispositifs pour la recherche, l'entrée et l'installation dans un logement

Vous êtes à la recherche d'un logement ? De nouveaux dispositifs sont disponibles pour vous accompagner tout au long de la procédure, de la recherche jusqu'à l'installation dans votre nouveau foyer

- **Le partenariat ministériel avec ACTION LOGEMENT** : La plateforme AL'in est à votre disposition pour déposer une demande de logement social en tant que personnel affecté dans l'académie
- **Partenariat ministériel avec CAUTIONEO** : Vous pouvez bénéficier d'un garant, en seulement 24 heures, à des conditions préférentielles, sous réserve de l'éligibilité de votre dossier, pour sécuriser et rassurer le propriétaire du logement
- **Garantie VISALE, pour tous les publics de 18 à 30 ans** : Véritable alternative à la caution parentale ou bancaire, elle permet aux futurs locataires, notamment à ceux dont la situation n'offre pas aux bailleurs un niveau de garantie suffisant, d'accéder à un logement.
- **Un prêt pour faciliter votre installation dans un logement** : si vous êtes fonctionnaire stagiaire, titulaire ou contractuel en CDI, et si vous avez conclu un bail ou acquis un bien immobilier depuis moins de 6 mois, vous pouvez bénéficier d'un prêt de 2 000 € à 4 000 € avec un taux à 1%.

Pour en savoir plus sur les dispositifs à votre disposition, rendez-vous sur notre page dédiée : <https://www.ac-bordeaux.fr/de-nouveaux-dispositifs-d-aide-au-logement-pour-les-personnels-129915>

Des actions en faveur de l'accompagnement du projet professionnel

Faciliter l'accès aux informations et aux outils permettant aux agents d'être pleinement acteurs de leur projet et de leur avenir professionnel est un enjeu essentiel de la feuille de route RH de l'académie de Bordeaux.

L'accompagnement et le conseil professionnel sont délivrés aux agents par tous les acteurs RH qui sont mobilisés, en synergie, pour dispenser, chacun à leur niveau, écoute et conseil.

C'est dans ce cadre que les Conseillers Mobilité Carrière du Service d'Appui aux Ressources Humaines du rectorat de l'académie de Bordeaux, ont organisé le 4 octobre 2023 un webinar sur l'accompagnement personnalisé des agents de l'académie, associant l'ensemble des acteurs RH : les services de gestion RH, le réseau RH de proximité, les corps d'inspection, la correspondante académique handicap, les médecins du travail, les assistantes sociales des personnels et l'école académique de la formation continue (EAFC).

Le service d'appui aux ressources humaines met également à disposition des acteurs RH et des agents de l'académie de Bordeaux des ressources relatives à la mobilité et à l'évolution professionnelle sur le site du rectorat de l'académie de Bordeaux consultable ici : <https://www.ac-bordeaux.fr/carriere-122291#summary-item-3>

Accueil de la troisième promotion de la mission académique de l'encadrement (MAE)

Dans le cadre du déploiement de la feuille de route RH de l'académie, la troisième promotion de la mission académique de l'encadrement (MAE) a été accueillie par M. le secrétaire général d'académie et M. le SGA DRRH au lycée François Mauriac de Bordeaux le 26 septembre dernier.



L'objectif de la MAE est d'accompagner chaque année une trentaine de cadres identifiés par l'encadrement supérieur dans la construction d'un parcours professionnel vers des fonctions à fortes responsabilités. Ce dispositif, à public désigné, est ouvert aux corps pédagogiques et administratifs. Il se traduit par un parcours de formation de 3 ans, des périodes d'immersion professionnel et un mentorat.

Séminaire des agents comptables et des adjoints gestionnaires

Le séminaire des agents comptables de l'académie de Bordeaux se déroulera **le 11 octobre 2023** au lycée Gustave Eiffel de Bordeaux. Ce séminaire abordera les points suivants :

- Évolution des missions
- Impacts d'Op@le sur les organisations
- Montée en compétences des équipes, remplacement et formation

Les réunions annuelles des adjoints gestionnaire se dérouleront quant à elles fin novembre / début décembre et aborderont les points suivants :

- Impacts d'Op@le sur les organisations
- Les zones d'animation de gestion
- Les conditions de travail



AGENDA

- **11 octobre:** Séminaires agents comptables et adjoints gestionnaires (animé par le LAB académique)
- **5 décembre :** Carrefour de l'emploi

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @acbordeaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, [cliquez ici](#)

Lettre réalisée par le service communication du rectorat de l'académie de Bordeaux